

ASSEMBLEE SPECIALE DES TITULAIRES DE BSA DU 12 DECEMBRE 2008

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

MM. les titulaires de Bons de souscription d'actions (« **BSA** ») de la société GECI INTERNATIONAL (la "Société") sont convoqués en assemblée spéciale le vendredi 12 décembre 2008, à 11 heures 30 au siège social de la Société, situé 105 bis boulevard Malesherbes – 75008 Paris.

La Société invite les titulaires de BSA à consulter, à compter du 7 novembre 2008, l'avis de réunion valant avis de convocation qui sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires, ainsi que sur le site Internet de la Société : www.geci.net .

Les documents et renseignements prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des titulaires de BSA à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout titulaire de BSA inscrit au nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires de BSA au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout titulaire de BSA peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée.

Renseignements et contacts :

GECI INTERNATIONAL

Société anonyme à conseil d'administration au capital social de 6.727.148,50 euros - 326 300 969 R.C.S. Paris - Siège social : 105 bis, Boulevard Malesherbes -75008 - Site : www.geci.net.